

**Le Président,**

Vu le code de l'éducation ;  
Vu le règlement du contrôle des connaissances et des compétences L3P voté le 29 septembre 2023

**Arrête**

- Article 1 :** Pour l'année universitaire 2023-2024, les jurys d'examens de la Licence Pluridisciplinaire Projet Personnel (L3P) sont constitués des membres suivants :  
Président du jury : Pr Franck Barbier  
Membres titulaires : Antonio Pinti, Sandrine Lemoine, Hélène Dupage, Ludovic Van Oost et tout chargé d'enseignement intervenant en L3P.
- Article 2 :** Le présent arrêté est d'application immédiate.
- Article 3 :** Le présent arrêté est soumis à publicité : il est affiché de façon permanente dans un lieu accessible à l'ensemble des personnels et des usagers au sein des sites de l'Université et publié au recueil des actes réglementaires tenu par la Direction Générale.
- Article 4 :** Le directeur du Pôle Formation et Vie Etudiante est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Valenciennes, le 30 janvier 2024.

Le président de  
L'Université Polytechnique Hauts-de-France



Professeur Abdellhakim ARTIBA

